

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20230911-006****du 11 septembre 2023****n°006****page 1/3****EXTRAIT:****GRAND
CHATELLERAULT**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATIONmembres en exercice : 26PRESENTS (22) : M. ABELIN, M. PICHON, M. COLIN, M. PEROCHON, Mme AZIHARI, M. MATTARD, Mme DE COURREGES, Mme BOURAT, M. JUGE, M. CHAINE, Mme LAVRARD, M. PREHER, M. CIBERT, Mme MARQUES-NAULEAU, Mme LANDREAU, M. BOISSON, M. AURIAULT, M. MEUNIER, M. BONNARD, M. BRAGUIER, Mme BRAUD, M. TARTARINPOUVOIRS (1) : M. DROIN donne pouvoir à M. ABELINEXCUSES (3) : Mme GODET, M. MICHAUD, M. BAILLY

Nom du secrétaire de séance : Alain PICHON

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard PEROCHON**OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs**

La présente délibération a pour objet de soumettre à votre approbation les modifications du tableau des effectifs.

La gestion du personnel de la collectivité de Grand Châtellerault nécessite que soient réalisés des ajustements de postes qui affectent le tableau des emplois en ce qui concerne les grades des agents concernés.

De même, il convient de délibérer lorsque la collectivité recrute un agent contractuel sur un emploi permanent afin d'en déterminer les conditions, ainsi que dans le cadre d'un contrat de projet correspondant à un emploi non permanent.

Conformément au Code de la Fonction Publique portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, tout emploi permanent de Grand Châtellerault est pourvu prioritairement par un titulaire.

En cas de difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expériences requises), conformément aux dispositions de l'article L 332-8 du Code Général de la Fonction Publique, ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans dont la rémunération sera calculée suivant la grille indiciaire. Le(a) candidat(e) sera recruté(e) au même niveau de grade et devra justifier d'une même qualification ou expérience requise pour le poste.

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,**VU** la délibération n°3 du conseil communautaire du 22 juillet 2020, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,**VU** la délibération n°6 du 12 juin 2023 portant modification et mise à jour du tableau des effectifs,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEVAULT

Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20230911-006

du 11 septembre 2023

n°006

page 2/3

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre à jour les effectifs,

CONSIDERANT le tableau des emplois ci-annexés,

Le bureau communautaire, ayant délibéré :

- décide de créer les postes dans le cadre de :

Remplacement :

- 3 postes dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet.
- 4 postes dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints de catégorie C, toutes filières, à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des attachés à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des rédacteurs, le cadre d'emplois des techniciens à temps complet et dans le cadre d'emplois des attachés
- 1 poste dans les grades de catégorie B de toutes filières à temps complet
- 1 poste dans le cadre d'emplois des attachés et dans le grade d'ingénieur principal à temps complet.
- 1 poste dans le grade d'adjoint technique à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des rédacteurs et dans le cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs et dans le cadre d'emplois des rédacteurs à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des attachés à temps complet.
- 1 poste non permanent dans le grade d'attaché à temps complet.
- 1 poste dans le grade d'attaché à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des rédacteurs à temps complet.
- 1 poste dans les cadres d'emplois des adjoints administratifs, des rédacteurs et des techniciens à temps complet
- 1 poste dans le grade d'attaché principal à temps complet.

Transformation :

- 2 postes sur le grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2eme classe à temps complet.
 - 1 poste dans le grade d'ingénieur à temps complet.
- Au titre de la promotion interne,
- 1 poste dans le grade d'ingénieur à temps complet.
- Au titre des avancements de grade,
- 2 postes dans le grade d'attaché principal à temps complet
 - 1 poste dans le grade de professeur d'enseignement artistique hors classe à temps complet
 - 1 poste dans le grade d'ingénieur principal à temps complet
 - 2 postes dans le grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle à temps complet
 - 1 poste dans le grade d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle à temps complet
 - 4 postes dans le grade de rédacteur principal de 1ere classe temps complet

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEVAULT

Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20230911-006

du 11 septembre 2023

n°006

page 3/3

- 4 postes dans le grade de rédacteur principal de 2eme classe temps complet
- 1 poste dans le grade d'animateur principal de 1ere classe à temps complet
- 8 postes dans le grade d'adjoint administratif principal de 1ere classe temps complet
- 2 postes dans le grade d'agent de maîtrise principal à temps complet
- 7 postes dans le grade d'adjoint technique principal de 1ere classe temps complet
- 1 poste dans le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe temps complet
- 1 poste dans le grade d'adjoint du patrimoine principal de 1ere classe temps complet

Nouvel emploi :

- 1 poste dans le grade de rédacteur à temps complet.
- 1 poste dans le grade d'adjoint technique principal de 1ere classe à temps complet.
- 1 poste dans le grade d'éducateur des activités physiques et sportives à temps complet.
- 1 poste non permanent dans le cadre d'emplois des rédacteurs à temps complet

- décide d'adopter le tableau des emplois ci annexé,

- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les décisions administratives et documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

- autorise Monsieur le Président ou son représentant à recruter des agents contractuels en l'absence de titulaires et à signer le contrat d'engagement. La rémunération sera fixée en accord avec les grilles de la fonction publique territoriale dans les conditions définies en préambule.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 012 du budget.

Vote : Adopté à l'unanimité

**Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
Céline NICOU**



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr

ANNEXE détaillant les grades et missions des postes GC 11/09/2023

AVEC MAINTIEN DU NOMBRE D'EMPLOIS (sans augmentation des ETP) :

1- Le remplacement de certains agents:

1-1) En raison d'une mobilité interne, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste d'agent caisse accueil entretien au sein du service piscines et baignades rattaché à la direction des sports **dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint technique à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-2) En raison d'une mobilité interne, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de gestionnaire paie carrière au sein du service gestion du personnel rattaché à la direction des ressources humaines **dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-3) En raison d'une mobilité interne, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de gestionnaire paie carrière au sein du service gestion du personnel rattaché à la direction des ressources humaines **dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-4) En raison d'une mobilité interne, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste d'assistant(e) de prévention au sein du service qualité de vie au travail rattaché à la direction des ressources humaines **dans le cadre d'emplois des adjoints de catégorie C, toutes filières, à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-5) En raison d'une mobilité interne, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste d'agent d'entretien de la voirie au service aménagement urbain rattaché à la direction vivre l'espace public **dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint technique à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-6) En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de directeur(rice) des stratégies environnementales et territoriales rattaché à la direction générale des services **dans le cadre d'emplois des attachés à temps complet**. Ce poste est susceptible d'évoluer à la fois en terme de libellé et de contenu. Le poste sur le grade d'attaché principal à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-7) En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de gestionnaire SIRH et retraite au sein du service gestion de personnel rattaché à la direction des ressources humaines **dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-8) En raison d'une démission, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de conseiller(ère) en prévention au sein du service qualité de vie au travail rattaché à la direction des ressources humaines **dans le cadre d'emplois des rédacteurs et le cadre d'emplois des techniciens à temps complet**. Le

poste sur le grade de rédacteur à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-9) En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de responsable des équipements touristiques au sein du service tourisme rattaché à la direction du développement économique **dans les grades de catégorie B de toutes filières à temps complet**. Le poste sur le grade de conseiller principal des activités physiques et sportives à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-10) En raison d'une mobilité interne, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de responsable du service économie sociale et solidaire rattaché à la direction du développement économique **dans le cadre d'emplois des attachés et dans le grade d'ingénieur principal à temps complet**. Le poste sur le grade d'attaché à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-11) En raison d'une fin de contrat, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de encadrant(e) technique d'insertion au sein du service économie sociale et solidaire emploi rattaché à la direction du développement économique **dans le grade d'adjoint technique à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint technique à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-12) En raison d'une mobilité interne, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de conducteur multilève au sein du pôle collecte apport volontaire rattaché à la direction gestion des déchets **dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-13) En raison d'une mobilité interne, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de responsable des piscines couvertes au sein du service piscines et baignades rattaché à la direction des sports **dans le cadre d'emplois des rédacteurs et dans le cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives à temps complet**. Le poste sur le grade d'attaché à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-14) En raison d'une mobilité interne, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de gestionnaire des subventions reçues/assistant(e) de gestion pluriannuelle au sein du service pilotage budgétaire rattaché à la direction des finances **dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs et dans le cadre d'emplois des rédacteurs à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-15) En raison d'une démission, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de responsable optimisation financière/adjoint(e) à la responsable du service au sein du service pilotage budgétaire rattaché à la direction des finances **dans le cadre d'emplois des attachés à temps complet**. Le poste sur le grade d'attaché à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-16) En raison d'une fin de contrat et conformément aux dispositions de l'article 3-II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il est proposé de procéder à la prolongation sur un poste de chargé(e) de mission projet alimentaire au sein du service entreprises rattaché à la direction du développement économique en contrat de projet **dans le grade d'attaché à temps complet, pour une durée de 2 ans**. Le contrat prendra fin lors de la réalisation du projet pour lequel il a été conclu ou, si après un délai d'un an minimum, le projet ne peut être réalisé. Le contrat de projet sera renouvelable par reconduction expresse si le projet prévu n'est pas achevé au terme de la durée initialement déterminée. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans.

1-17) En raison d'une mutation, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de chargé(e) de mission agriculture au sein du service entreprises rattaché à la direction du développement économique **dans le grade d'attaché à temps complet**. Le poste sur le grade d'attaché à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-18) En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste d'assistant(e) de direction rattaché à la direction transformation territoriale **dans le cadre d'emplois des rédacteurs à temps complet**. Le poste sur le grade de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-19) En raison d'une mutation, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste d'instructeur(rice) du droit des sols au sein du service commun instruction des autorisations du droit des sols rattaché à la direction aménagement du territoire **dans les cadres d'emplois des adjoints administratifs, des rédacteurs et des techniciens à temps complet et dans le cadre d'emploi des attachés**. Le poste sur le grade d'adjoint administratif à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-20) En raison d'un **détachement**, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste d'instructeur(rice) du droit des sols au sein du service instruction des autorisations du droit des sols rattaché à la direction aménagement du territoire **dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint administratif à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-21) En raison d'une mobilité interne, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste d'adjoint(te) à la directrice des ressources humaines rattaché à la direction des ressources humaines **dans le grade d'attaché principal à temps complet**. Le poste sur le grade d'attaché à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

2- La transformation de certains postes :

2-1) En raison d'une évolution des activités plastiques, il est proposé de faire évoluer à temps complet un poste d'enseignant(e) de dessin-peinture au sein de l'école d'art plastique rattaché à la Direction de la culture **dans le grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2eme classe à temps complet**. Le poste sur le grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2eme classe à temps non complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

2-2) En raison d'une évolution des enseignements musicaux, il est proposé de faire évoluer à temps complet un poste d'enseignant(e) percussion au sein du conservatoire Clément Janequin rattaché à la Direction de la culture **dans le grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2eme classe à temps complet**. Le poste sur le grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2eme classe à temps non complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

2-3) Au titre de la promotion interne, il est proposé de faire évoluer à effectif constant un poste **dans le grade d'ingénieur à temps complet**.
Le poste précédemment occupé par l'agent promu sera supprimé après avis du Comité Social Territorial.

2-4) Au titre des avancements de grade, il est proposé de faire évoluer à effectif constant les postes suivants :

2 postes **dans le grade d'attaché principal à temps complet**

un poste **dans le grade de professeur d'enseignement artistique hors classe à temps complet**

un poste **dans le grade d'ingénieur principal à temps complet**

2 postes **dans le grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle à temps complet**

un poste **dans le grade d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle à temps complet**
4 postes **dans le grade de rédacteur principal de 1ere classe temps complet**
4 postes **dans le grade de rédacteur principal de 2eme classe temps complet**
un poste **dans le grade d'animateur principal de 1ere classe à temps complet**
8 postes **dans le grade d'adjoint administratif principal de 1ere classe temps complet**
2 postes **dans le grade d'agent de maîtrise principal à temps complet**
7 postes **dans le grade d'adjoint technique principal de 1ere classe temps complet**
un poste **dans le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe temps complet**
un poste **dans le grade d'adjoint du patrimoine principal de 1ere classe temps complet**
Les postes précédemment occupés par les agents promus seront supprimés après avis du Comité Social Territorial.

AVEC AUGMENTATION DU NOMBRE D'EMPLOIS

3- Nouvel emploi

3-1) Au titre de la réorganisation des services et au sein de la Direction des Ressources Humaines et dans le cadre de la mutualisation avec le service gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, il est proposé de créer **1 poste de chargé(e) emplois et compétences dans le grade de rédacteur à temps complet**. Ce poste est financé par le biais du service commun.

3-2) Afin d'assurer l'accueil salles et stades et au CRD, il est proposé de créer **un poste d'agent d'accueil rattaché à la direction des sports dans le grade d'adjoint technique principal de 1ere classe à temps complet**.

3-3) Afin de compléter l'équipe des MNS, il est proposé de créer **un poste de maître nageur sauveteur au sein du service piscines et baignades rattaché à la direction des sports dans le grade d'éducateur des activités physiques et sportives à temps complet**.

3-4) Afin de répondre à l'évolution des dossiers et conseils en économie sociale et conformément aux dispositions de l'article 3-II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il est proposé de créer **un poste de facilitateur(rice) des clauses sociales au sein du service économie sociale et solidaire de la direction du développement économique en contrat de projet dans le cadre d'emplois des rédacteurs à temps complet** dont l'existence est conditionnée aux subventions versées à hauteur de 29 000 € pour la période de décembre 2023 à décembre 2024 renouvelable 2 fois, de manière dégressive: 27 000€ puis 25 000€. Le contrat prendra fin lors de la réalisation du projet pour lequel il a été conclu ou, si après un délai d'un an minimum, le projet ne peut être réalisé. Le contrat de projet sera renouvelable par reconduction expresse si le projet prévu n'est pas achevé au terme de la durée initialement déterminée. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans.

Effectifs pourvus au 1/08/2023

GRADES	POSTES CRÉÉS « ouverts » au 11/08/2023			POSTES POURVUS							
				TOTAL				STATUT			
								STAGIAIRES		CONTRACTUELS	
								TITULAIRES			
	total	TC	TNC	TC	TNC	TC	TNC	TC	TNC		
FILIERE ADMINISTRATIVE	262	253	9	179	140	5	34	0			
Directeur Général des Services 80 à 150 mille hab.	1	1	0	0	0						
Directeur Général des Services 40 à 80 mille hab.	1	1	0	0	0						
Directeur général adjoint des services 40 à 150 mille hab.	4	4	0	4	2		2				
Directeur	4	4	0	0	0						
Administrateur Général	2	2		0	0						
Administrateur Hors Classe	1	1		0	0						
Administrateur	1	1		0	0						
Attaché hors classe	6	6	0	4	4		0				
Attaché principal	16	16	0	10	8		2				
Attaché	49	49	0	44	18		26				
Rédacteur principal de 1ère classe	18	18	0	11	10		1				
Rédacteur principal de 2ème classe	17	17	0	9	8		1				
Rédacteur	25	25	0	15	13		2				
Adjoint administratif principal de 1e cl	48	47	1	26	26						
Adjoint administratif principal de 2e cl	38	35	3	31	30		1				
Adjoint administratif	31	26	5	25	21		4				
FILIERE TECHNIQUE	259	252	7	199	170	3	26	0			
Ingénieur en Chef Hors Classe	1	1	0	0	0						
Ingénieur en Chef	1	1	0	0	0						
Ingénieur Hors Classe	1	1	0	0	0						
Ingénieur Principal	11	10	1	8	8		0	0			
Ingénieur	10	10	0	6	3		3				
Technicien principal 1e cl	19	19	0	13	11		2				
Technicien principal 2e cl	19	19	0	17	4		13				
Technicien	22	22	0	14	7		7				
Agent de maîtrise principal	14	14	0	10	10						
Agent de maîtrise	12	12	0	9	9						
Adjoint technique principal 1e cl	45	45	0	32	32						
Adjoint technique principal 2e cl	51	48	3	43	40		2	1			
Adjoint technique	53	50	3	47	46		1				
FILIERE CULTURELLE	148	108	40	100	65	10	8	17			
Conservateur du patrimoine	1	1	0	1	1						
Conservateur bibliothèque en chef	1	1	0	0	0						
Conservateur bibliothèque	1	1	0	0	0						
Attaché principal de conservation du patrimoine	3	3	0	2	2						
Attaché de conservation du patrimoine	7	6	1	4	2		2	0			
Bibliothécaire principal	1	1	0	0	0						
Bibliothécaire	2	2	0	0	0						
Assistant conservation P&B principal 1e cl	8	8	0	5	5						
Assistant conservation P&B principal 2e cl	7	6	1	5	5		0				
Assistant conservation P&B	7	7	0	6	3		3				
Adjoint du patrimoine principal 1e cl	9	9	0	5	5						
Adjoint du patrimoine principal 2e cl	11	11	0	6	6						
Adjoint du patrimoine	12	10	2	11	9		2				
Directeur établissement E.A 1e cl	1	1	0	0	0						
Directeur établissement E.A 2e cl	1	1	0	1	1						
Professeur E.A hors cl	8	8	0	5	5						
Professeur E.A cl normale	7	6	1	6	4		1	1			
Assistant E.A Principal 1ère cl	26	16	10	18	14		4				
Assistant E.A Principal 2ème cl	26	8	18	21	3		3	2	13		
Assistant E.A	9	2	7	4				0	4		
FILIERE SPORTIVE	34	33	1	22	15	0	7	0			
Conseiller des APS principal 1e cl	1	1	0	0							
Conseiller des APS principal 2e cl	2	2	0	1	1						
Conseiller APS	3	3	0	1	1						
Éducateur des APS principal 1e cl	10	9	1	7	7						
Éducateur des APS principal 2e cl	4	4	0	3	3						
Éducateur des APS	12	12	0	10	3		7				
Opérateur APS principal	1	1	0	0							
Opérateur APS	1	1	0	0							
FILIERE MEDICO-SOCIALE	17	12	5	6	4	0	2	0			
Médecin de prévention Hors classe	1	0	1	1			1				
Médecin de prévention contractuel	0	0	0	0							
Médecin 2ème classe	0	0	0	0				0			
Infirmier en soin généraux Hors classe	1	0	1	0							
Infirmier en soin généraux classe normale	2	1	1	1	1						
Psychologue Hors classe	1	0	1	0							
Psychologue	2	1	1	1			1				
Educateur de jeunes enfants cl exceptionnelle	2	2	0	0	0						
Educateur de jeunes enfants	2	2	0	1	1						
Conseiller socio-éducatif	1	1	0	0							
Assistant socio-éducatif cl exceptionnelle	2	2	0	0	0						
Assistant socio-éducatif	3	3	0	2	2						
FILIERE ANIMATION	19	18	1	8	8	0	0	0			
Animateur principal 1e cl	3	3	0	0	0						
Animateur principal 2e cl	4	4	0	3	3						
Animateur	6	6	0	3	3		0				
Adjoint d'animation principal de 2e cl	3	3	0	2	2		0				
Adjoint d'animation	3	2	1	0	0						
EMPLOI SPECIFIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0			
Directeur École arts plastiques	0	0	0	0							
EMPLOIS DE CABINET	3	3	0	2	0	0	2	0			
Directeur	1	1	0	1			1				
Collaborateur	2	2	0	1			1				
TOTAL GENERAL	742	679	63	516	402	18	79	17			
Technicien de Voiture – Contrat de projet de 3 ans	1	1		1							
Chef de projet Petites villes de demain – Contrat de projet de 5 ans - grade attaché	1	1		1							

Conseiller numériques EFS – Contrat de projet de 2 ans - grade adjoint technique ou d'animation	4	4	3				
Manager de centre-ville – contrat de projet de 2 ans – attaché	1	1	1				
Manager de centre-bourg – contrat de projet de 2 ans – attaché	1	1	1				
Chargé de projet alimentaire – contrat de projet de 2 ans – ingénieur	1	1	1				
Chargé TRIBIO – contrat de projet de 3 ans – cadre emploi technicien	1	1	1				
Chargé de projets en écologie industrielle contrat de projet de 3 ans – grade ingénieur	1	1	1				
Chargé d'étude tarification et optimisation du service public de prévention et de gestion des déchets – contrat de projet de 3 ans – grade ingénieur	1	1	0				
Chargé de mission producteurs non ménagers et redevance spéciale – contrat de projet de 3 ans – grade ingénieur	1	1	0				
chargé de mission à la politique de la ville – contrat de projet de 6 ans – grade attaché	1	1	0				
Apprenti énergie écologie industrie	1	1	1				
Apprenti numérique équipements	1	1	1				
Apprenti économie sociale solidaire	1	1	1				
Apprenti technologie réseaux et télécommunications	1	1	1				
Apprenti citoyen le 4	1	1	1				
Apprenti service entreprises développement économique	1	1	1				